

TOWARDS A PLURILINGUAL APPROACH TO EDUCATION

Mihaela Georgiana MANASIA

Assistant Lecturer, PhD

The “Constantin Brancusi” University of Targu-Jiu

Abstract:

This study analyses the concept of intercomprehension as one of the most remarkable and challenging ideas in the field of multilingual education. Conducting research on matters concerning the field of learning foreign languages takes the form of an interesting and modern investigation that deserves without a doubt our attention. In order to survive and make their existence easier, people have to interact within their social group. However, this interaction is not only limited to the level of the group. People are searching and valuing more than ever before linguistic diversity as a key factor in allowing them to interact with other people belonging to other groups.

In the present study, the issue under scrutiny is the idea that, if Europe wants to preserve its linguistic riches, it is not acceptable that a language dominates others as it happens nowadays in the case of the hegemony of English.

The first part of this research is concerned with studying the phenomenon of intercomprehension that aims to avoid inequality between languages. Since plurilinguism is on the agenda at the European level, research on intercomprehension between related languages is currently experiencing a major development. We will look at the European language policies that value the concept of linguistic space and promote a positive view of plurilinguism. Language proficiency is a key aspect assuring the comprehension between peoples and tolerance between different communities.

The last part of our research will address the analysis of the reasons explaining the choice of learning another foreign language besides English. This approach will be built upon the investigation of aspects such as the place and scope of learning FFL (French foreign language).

Key words: plurilinguism, intercomprehension, learning, foreign language, FFL.

Apprendre est peut-être l'expérience la plus représentative et la mieux partagée des individus et celle qui constitue la clé de la continuité de l'existence humaine [1]. Même si certains pensent qu'il existe un âge propice pour apprendre, cette activité se déroule tout au long de la vie d'un individu[2]. Apprendre à parler une ou plusieurs langues étrangères représente aujourd'hui un véritable atout pour une solide formation intellectuelle et personnelle d'un être humain, quelle que soit sa profession ou sa nationalité. Cette exigence résulte du statut de la communication en tant que réalité indispensable pour le contact avec l'autre. Le capital linguistique constitué par les compétences en langues étrangères représente aujourd'hui pas seulement un atout important sur le plan humain, mais aussi sur les plans social et professionnel, car les peuples du monde arrivent à se mettre en contact, qui les animent à communiquer, à se comprendre et finalement à se connaître[3]. « A partir d'une prise de conscience affinée du

monde tel qu’il peut être perçu une grille langagière différente de la sienne propre, l’individu devrait être à même : d’éviter les jugements de caractère trop ethnocentriste, de se situer plus objectivement par rapport aux autres hommes, donc d’élargir ces perspectives, tout en les relativisant[4] ». Connaître des langues étrangères confère un pouvoir symbolique fort à ceux qui les parlent[5].

Quelles seront, dans ce contexte linguistique, la place et la portée du français ? Pourquoi choisir d’étudier également le français si on connaît déjà l’anglais - la lingua franca de nos jours ?

Voyons, tout d’abord, des raisons qui expliqueraient le choix de l’apprentissage du français, une langue parmi 6 000 autres.

Le nombre de locuteurs (plus de 169 millions dans le monde) et son statut de langue véhiculaire c’est-à-dire la capacité à l’intercommunication au-delà du groupe, représentent les principaux critères objectifs qui assurent la survie de la langue française. Il existe également des critères d’ordre subjectif qui renvoient aux représentations que les gens se font de la langue, de son prestige. Dans le cas du français, ces deux types de critères représentent une de plus importantes raisons encourageant les gens à aborder son apprentissage.

Afin de mieux saisir son statut sur la scène linguistique mondiale, nous nous appuyerons sur une classification nommée « *le modèle gravitationnel* », élaborée par le linguiste Louis-Jean Calvet. En s’inspirant de la théorie de la gravitation des planètes, il représente les langues comme « *une vaste galaxie* ». Leur fonctionnement ressemble à celui des planètes qui, attirées par d’autres, gravitent autour. Par transposition, une langue peut attirer ou être attirée par d’autres. Ce modèle gravitationnel[6] est constitué de quatre niveaux :

Niveau 1	une langue hyper-centrale	ex: l’anglais
Niveau 2	une dizaine de langues super-centrales	ex: arabe, russe, swahili, <i>français</i> , hindi, espagnol, portugais, chinois...
Niveau 3	cent à deux cent langues centrales	ex: le wolof, le bambara en Afrique, le quichua en Amérique du sud, le tchèque, l’arménien en Europe de l’Est...
Niveau 4	quatre à cinq mille langues périphériques	des langues qui présentent une tendance au plurilinguisme

Le français se situe donc au deuxième niveau, dans la catégorie des langues super-centrales. Il représente une des quelques langues parlées aux quatre parties du monde.

Le contact entre les niveaux devient possible à travers le bilinguisme. Par exemple, les locuteurs d’une langue centrale (le roumain qui nous intéresse particulièrement) abordent plutôt l’apprentissage d’une langue d’un niveau supérieur, comme le français, phénomène appelé « *bilinguisme vertical* »[7].

La place du français dans ce modèle de classification montre d’une manière très explicite son importance dans la galaxie des langues. Cette position est surtout très bien mise en évidence par la dimension historique. En tant qu’ex-pays colonisateur, la France a toujours représenté un pouvoir influent sur la scène politique et économique mondiale, créant une zone d’influence appelée aujourd’hui la francophonie. De nombreux pays, parmi lesquels la Roumanie, en font partie.

Conséquence majeure en découlant, le FLE a été enseigné et appris très tôt par les gens en tant que langue-autre. Cette situation demeure jusqu'à aujourd'hui et a toutes les chances de perdurer. Dans ce contexte, la Francophonie, par exemple, sera crédible dans la défense de la diversité si elle se préoccupe de l'espagnol ou du portugais, mais aussi du roumain, ou d'autres langues qui sont minoritaires.

Cependant, nous n'acceptons pas entièrement le modèle gravitationnel car l'Europe est un continent multilingue et toutes ses langues ont la même valeur en tant que moyens de communication et d'expression d'une identité. La mondialisation et l'internationalisation posent de nouveaux défis du point de vue de l'homogénéité sociale et de l'intégration des peuples. Les compétences linguistiques restent un critère important en matière d'emploi et de mobilité. L'Europe d'aujourd'hui exige des citoyens plurilingues et interculturels. La maîtrise d'autres langues étrangères, pas seulement celle de l'anglais aide à la compréhension entre les peuples, à la tolérance.

Par exemple, les analogies entre les langues romanes peuvent aider les apprenants qui ne connaissent qu'une seule d'entre elles à pouvoir comprendre ou apprendre les autres. Le français peut servir pour l'apprentissage d'une autre langue romane. Les projets qui visent l'intercompréhension contribuent à la diversification des langues par la promotion de l'enseignement des langues de la même famille (pour les langues latines: l'espagnol, l'italien, le français, le portugais, le roumain, le catalan). Ils ambitionnent aussi de surmonter la peur de la confusion entre les langues – il s'agit d'une pratique raisonnée et comparative, donnant le goût des langues et proposant une ouverture sur des cultures différentes, tout en saisissant les similitudes entre elles.

L'Europe du libre-échange est un « espace riche de la diversité culturelle et linguistique des peuples qu'il unit »[8]. Ainsi, l'apprentissage des langues étrangères acquiert une dimension particulière. La compétence plurilingue est un élément essentiel de l'éducation de tout citoyen européen. Une compétence de base en langues étrangères est nécessaire pour faire face aux exigences de mobilité et d'adaptation au marché du travail, et pour tirer avantage de la libre circulation à l'intérieur de l'Union Européenne.

« La grande nécessité de former des citoyens plurilingues a orienté les recherches universitaires dans le domaine de la didactique des langues à prôner l'élaboration de méthodes d'apprentissage novatrices. Plusieurs équipes européennes ont réalisé depuis quelques années des projets basés sur des démarches multilingues qui visent, soit l'apprentissage simultané de plusieurs langues étrangères, en exploitant la parenté qui existe entre les familles de langues (*Ariadna / Minerva, Eurom 4, EuroComRom, Galatea* etc. – pour les langues latines), soit le développement des compétences multilingues, par une sensibilisation précoce à la diversité linguistique (*Evlang, Itinéraires romans*) »[9].

Les projets d'intercompréhension entre les langues de la même famille veulent rompre avec « la logique impériale » qui s'est instaurée dans la communication européenne et qui semble imposer l'anglais comme langue unique.

Ces démarches annoncent une tournure profonde et nécessaire dans le domaine de l'enseignement des langues. L'intercompréhension est un des outils qui contribuent à la mise en place de la compétence plurilingue des apprenants, car il permet d'élargir l'offre des langues étudiées et d'améliorer l'efficacité de l'apprentissage.

Regardons, à présent, comment la didactique actuelle envisage le déroulement de l'enseignement du français en tant que langue étrangère, dans la plupart des cas institutionnalisés. « Le concept de langue étrangère se construit par opposition à celui de langue maternelle et on peut dire dans un premier temps que toute langue non maternelle est une langue étrangère. (...) Le français est donc une langue étrangère pour tous ceux qui, ne le reconnaissant pas comme langue maternelle, entrent dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation, et pour tous ceux qui, qu'ils le reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des parleurs non natifs »[10].

Le FLE renvoie donc à la langue française en tant que contenu d'apprentissage dispensé aux apprenants dont la langue maternelle est autre. Le but poursuivi est la mise en place d'une compétence culturelle, professionnelle ou simplement touristique.

Les cours de FLE s'adressent à des sujets non-natifs habitant en France mais aussi dans d'autres pays du monde. Nous nous limiterons à l'analyse des réalités didactiques traitant de cet aspect en France et en Roumanie, un pays européen francophone.

La politique internationale de la France met l'accent sur la nécessité de la solidarité entre les peuples et les stratégies d'influence censées promouvoir la diversité linguistique et culturelle. Cette « politique linguistique extérieure s'organise autour de trois grands axes de travail : la promotion du plurilinguisme qui implique notamment le maintien de la place du français dans les organisations internationales, en particulier en Europe ; la valorisation du français comme outil d'aide au développement dans les pays de la zone de solidarité prioritaire ; et la redéfinition de l'offre linguistique dans les grands pays émergents, afin d'attirer vers le français de nouveaux publics. »[11]

La loyauté roumaine pour la langue française n'est plus à prouver. Plus de deux siècles d'attachement de la Roumanie pour la langue et les valeurs culturelles et civilisationnelles françaises font la preuve de cette solidarité. Pendant le communisme, les roumains ont trouvé dans le français un outil de résistance spirituelle, fait expliquant en partie cet attachement. « Aujourd'hui le français occupe encore une place de choix dans le système éducatif et culturel roumain (malgré l'inévitable poussée de l'anglais): un Roumain sur cinq connaît le français, 88% des jeunes Roumains l'apprennent en première ou en seconde langue étrangère, 14.000 professeurs l'enseignent. Le pays compte une soixantaine de lycées bilingues, une trentaine d'universités avec filière francophone, dix établissements membres et neuf membres associés à l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), cinq Alliances françaises et quatre instituts et centres culturels français. »[12]

En France, l'apprentissage du FLE s'adresse surtout à des migrants jeunes ou adultes, à des étudiants s'y trouvant pour parfaire leurs connaissances de français ou pour faire des études, et même à des personnes bi- ou plurilingues qui ont obtenu la nationalité française et qui ont besoin d'une mise au niveau. Le public en Roumanie est constitué en grande partie par des jeunes scolarisés et par des adultes qui décident de s'initier à l'apprentissage du français suite à un désir ou à des besoins linguistiques, professionnels ou touristiques particuliers. Le français précoce, s'adressant à des jeunes enfants scolarisés, représente la forme la plus répandue du déroulement de cet enseignement.

Les organismes, excepté le milieu scolarisé, qui se chargent de dispenser le FLE sont beaucoup plus nombreux en France qu'en Roumanie.

En France, les migrants qui ne sont plus en âge d'être scolarisés sont accueillis dans des organismes de formation d'adultes qui possèdent pour la plupart un caractère associatif. Il peut s'agir de petites associations de quartier aux moyens limités et faiblement ou non professionnalisées.[13] Il existe également des organismes de formation ou de conseil, des écoles de langues privées ou des organismes de séjour linguistique. Les centres de langues universitaires mettent en place des structures visant l'acquisition ou le perfectionnement des connaissances de français des étudiants étrangers. Il existe aussi des classes pour non-francophones destinées aux élèves nouvellement arrivées en France (ENAF), au sein de l'éducation nationale. On parle généralement de la classe d'initiation (CLIN) pour le primaire et de classe d'accueil (CLA) pour le secondaire.

Le FLE en Roumanie est acquis, comme nous l'avons déjà affirmé, surtout au travers d'un « *apprentissage programmé* », [14] ayant lieu dans un milieu scolarisé. L'étude des langues étrangères occupe une position très importante dans les écoles roumaines. Le modèle d'enseignement joint à l'apprentissage de la langue maternelle – le roumain – celui de deux langues étrangères – par exemple l'anglais et le français.

Les étrangers habitant provisoirement en France ou ayant l'intention de s'y installer ne prennent pas la décision d'apprendre cette langue uniquement pour des raisons personnelles, professionnelles, etc. Cet apprentissage devient pour eux une nécessité pour vivre, pour communiquer et pour entrer donc en contact avec les autres.

Cette situation est différente en Roumanie, car apprendre le français n'est pas, dans la plupart des cas, une nécessité vitale. La décision d'apprendre dérive soit des institutions scolaires dans le cas des jeunes soit, quand il s'agit des adultes, des représentations que chacun se fait sur les acquis découlant de cet apprentissage.

Voici quelques arguments pour convaincre les apprenants adultes roumains de débiter un apprentissage d'une autre langue, par exemple le FLE :

- ✓ les acquis sur le plan individuel au contact des autres ;

Apprendre à connaître et à respecter l'autre dans sa différence représente un moyen très efficace d'arriver à se connaître soi-même.

- ✓ les avantages offerts par la connaissance de plusieurs langues ;

Les personnes détenant ce type de connaissances ont la possibilité d'étudier, de faire un stage, un échange d'expérience, de travailler dans la langue du pays en question.

- ✓ le développement de l'activité professionnelle ;

Des compétences linguistiques diversifiées favorisent et rendent possible le contact avec des clients et des marchés mondiaux.

- ✓ les acquis au niveau national et international ;

L'hégémonie de l'anglais, qui existe également en Roumanie, néglige parfois la diversité linguistique et la dimension culturelle de l'apprentissage et de l'enseignement d'autres langues étrangères. Claude Hagège précise que « La société contemporaine est caractérisée par le plus formidable de tous les défis auxquels l'ensemble des langues de l'humanité ont jamais été confronté. Ceux pour qui les langues ressemblent en quelque mesure, aux espèces vivantes de la nature sont en droit de penser que l'état linguistique du monde d'aujourd'hui, où l'anglais occupe une position dominante et peut-être en voie de la devenir davantage encore, offre au regard un stade ultime de l'Histoire... L'Europe a été le berceau de la civilisation américaine, laquelle a apporté au monde des valeurs de liberté, de tolérance, de créativité qui ont

certainement fécondé l'univers, avant de devenir un modèle unique dont la pression est une menace pour la diversité. C'est donc à l'Europe qu'il appartient aujourd'hui de proposer d'autres choix de civilisation. Cette proposition, pour avoir un sens et une réelle valeur symbolique, doit être faite dans des langues diverses et non dans une seule langue dominante. »[15] Malgré cette hégémonie de l'anglais, la diversité linguistique, qui reste toujours présente, a aidé et continué à aider la Roumanie à consolider son identité européenne et mondiale tout en lui donnant également la possibilité de renforcer ses caractéristiques locales, régionales et nationales.

L'Europe sera toujours un espace du plurilinguisme. L'utilisation de chaque langue européenne présente des implications économiques et culturelles profondes. Encourager à apprendre toutes ces langues signifie la consolidation de l'esprit européen. Le développement de la conscience individuelle du plurilinguisme est un des objectifs de l'Europe unie. Comment expliquer, sinon, le grand nombre de personnes du monde diplomatique occidental qui maîtrisent le français, roumain, le magyar, le tchèque, le grec et la série de ces langues européennes peut continuer[16].

Dans le cadre de cette étude[17], il ne nous a pas été possible de traiter toutes les questions de façon aussi approfondie que nous l'aurions souhaité. Il en résulte un certain mécontentement, qui présente au moins l'avantage d'ouvrir des perspectives de recherche.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Rotaru, Ioan-Gheorghe, *Istoria filosofiei, de la începuturi până la Renaștere*, Cluj-Napoca, Presa Universitară Clujeană, 2005, p. 19.
- [2] Simion, Otilia, “A New Hedonism in Oscar Wilde’s Novel *The Picture of Dorian Gray*”, *Annals of the “Constantin Brâncuși” University of Targu-Jiu, Letter and Social Sciences*, Issue 1/2015, “Academica Bancusi” Publisher.
- [3] Calugaru, Mihaela Georgiana, “Une didactique moderne de l’apprentissage des langues etrangeres. Vers une societe plurilingue”, *Annals of the „Constantin Brâncuși” University of Târgu Jiu, Letters and Social Science Series*, Issue 1/2009, pp. 39-46, “Academica Brancusi” Publisher.
- [4] Gallison, R., *D’hier à aujourd’hui la didactique des langues étrangères. Du structuralisme au fonctionnalisme*, CLE International, 1980.
- [5] Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Edition du Seuil, 2001.
- [6] Calvet, J.-P., *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, DL 1999, p.78.
- [7] *Ibidem*, p. 78.
- [8] <http://www.senat.fr/rap/r03-063/r03-0632.html>
- [9] Calugaru, Mihaela Georgiana, “Une didactique moderne de l’apprentissage des langues etrangeres. Vers une societe plurilingue”, *Annals of the „Constantin Brâncuși” University of Târgu Jiu, Letters and Social Science Series*, Issue 1/2009, pp. 39-46, “Academica Brancusi” Publisher.
- [10] Cuq, J.-P., Gruca, I., *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presses Universitaires de Grenoble, 2003, pp. 93 – 95.
- [11] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/francophonie-langue-francaise_1040/langue-francaise_3094/promouvoir-francais_11827/index.html
- [12] http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=692
- [13] <http://www.fdlm.org/fle/article/339/adami.php>
- [14] Calvet, J.-P., *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, DL 1999, page 78.
- [15] Claude Hagège, *Combat pour le français. Au nom de la diversité des langues et des cultures*, Paris, Odile Jacob, 2006, p. 57.
- [16] Calugaru, Mihaela Georgiana, “Une didactique moderne de l’apprentissage des langues etrangeres. Vers une societe plurilingue”, *Annals of the „Constantin Brâncuși” University of Târgu Jiu, Letters and Social Science Series*, Issue 1/2009, pp. 39-46, “Academica Brancusi” Publisher.
- [17] Certains fragments de cette étude ont été déjà publiés dans un de nos anciens articles : Calugaru, Mihaela Georgiana, “Une didactique moderne de l’apprentissage des langues etrangeres. Vers une societe plurilingue”, *Annals of the „Constantin Brâncuși” University of Târgu Jiu, Letters and Social Science Series*, Issue 1/2009, pp. 39-46, “Academica Brancusi” Publisher.
http://www.utgjiu.ro/revista/dppd/pdf/2009-01/3_CALUGARU_MIHAELA_GEORGIANA.pdf